Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

MAIRIE DE KOUNGOU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2024
Délibération N° 077-CK-2024

OBJET : **Attribution subvention vie associative 2024**

Date de publication :
19 NOV. 2024
Date de la convocation :
30 – 09 - 2024
En exercice :
39 membres

Présent(s) : 21
Procuration(s) : 1
Absent(s) : 18
Votants : 22
Pour : 22
Abstention : 0
Contre : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le
18 NOV. 2024

Et sa publication le
19 NOV. 2024
Délibération comportant
11 Pages dont **1** annexe

LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE, A 09H00, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KOUNGOU SE SONT REUNIS A LA MAIRIE SUR CONVOCATION QUI LEUR A ETE ADRESSEE PAR LE MAIRE, CONFORMEMENT AU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Les membres présents en séance : (21)

Assani Saindou BAMCOLO, Mourtadhoi NABOUHANE, Djazmia AHMED, Soulaimana Ali ABDALLAH, Bathinati MBALIA, Yasmine NIDHOIRE, Saindou HOUSSENI, Abdillah ATTOUMANI, Yassir YSSOUF BACAR, Manrouf BOINAIDI, Hachimya ABDALLAH, Chafika MOUHAMED, Idrissa SAID ISSOUF, Said ABDOU, Swaleh ALI ISSA, Toyfati ALI, Echati ISSA, Aly MOHAMED ABDOU, Farda RACHID, Charifa SAID SOUF, Mariama SOUFFOU.

Le ou les membres ayant donné procuration (1)

Roihim BOURHANE pouvoir à Saindou HOUSSENI.

Le ou les membres absent(s) : (18)

Moudjibourahamane AHMED SALIM SIDI, Louhenvelle DELALANDE LEROUX, Roihim BOURHANE, Bahati HOUMADI, Tayza ABDALLAH, Selemani HAMISSI, Said AHAMADI, Antufati BACAR, Charfia BACAR, Anrichati BACO, Faysoili BOURANI, Soiyf CHAMSSIDINE, Rafion HOUMADI CHARIF, Ali MADI, Saloua MOUCHITALI, Actoibi SAANDA, Marcus SAID, Raïanty SOUFFOU.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

Le conseil s'est tenu sous la présidence de Monsieur BAMCOLO Ahamadi Saindou, le M...

Le conseil a désigné Madame Chafika MOUHAMED en qualité de secrétaire de séance.

Le président a dénombré 21 conseillers présents. Les conditions de quorum sont donc remplies conformément à L'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales. Le conseil peut valablement délibérer.

EXPOSE DU MAIRE :

Une subvention publique est l'aide financière consentie par des personnes publiques (Etat, collectivités territoriales, établissements publics, etc.) à une association poursuivant une mission d'intérêt général ou gérant des services publics.

L'attribution d'une subvention est une libéralité et non un droit, sauf lorsqu'elle découle d'engagements contractuels pris par la collectivité publique ou encore lorsqu'elle a été prévue par le législateur. Il s'agit le plus souvent d'une aide apportée sur un projet précis, par exemple à partir d'une action ponctuelle ou d'un plan de développement.

Il existe différents types de subventions : de fonctionnement ou sur projet ; d'équipement. Les apports ou contributions ne donnant pas lieu à des flux financiers peuvent être assimilés à des subventions en nature.

Ainsi, pour l'accomplissement des missions d'intérêt général présentant un intérêt pour la généralité des habitants de la commune, les associations de la loi du 1er juillet 1901 qui œuvrent dans le domaine social, culturel ou sportif peuvent, en tant qu'organisme à but non lucratif, recevoir des aides financières de la commune.
Ces aides peuvent revêtir des formes très diversifiée, telles que :

- Des aides financières, qui peuvent être de fonctionnement ou d'investissement ;
- Des aides en nature : exp : mises à disposition ponctuelles et/ou permanentes de locaux municipaux.

Par suite de l'instruction menée par les services communaux et les travaux de la Commission de la Vie Associative et Culturelle, le tableau annexé à la présente délibération est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Il comporte les noms des associations, l'intitulé de leurs projets ainsi que les montants qui leurs sont proposés par la commissions sus-évoquée.

Ainsi, il est demandé au conseil :

- D'accorder les subventions 2024 telles que réparties dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectif avec les conventions ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

LE CONSEIL,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la loi n° 2014 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses article L.1611-4, L. 2121-29 ;

Vu l'article L. 242-2 2° du Code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la délibération N°37 / 2020 relative à l'installation du conseil municipal en date du 5 juillet 2020 ;

Vu la délibération N°37 / 2020 relative à la réélection de Monsieur Assani Saindou BAMCOLO en qualité de Maire de Koungou ;

Vu la délibération N° 127-CK-2023 relative au règlement des subventions aux associations ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré :

Article 1 : Accorde les subventions 2024 telles que réparties dans le tableau annexé à la présente délibération ;

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectif avec les conventions ;

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil adopte cette délibération à l'unanimité de ses membres présents.

Fait et délibéré en séance les an, jour et mois que dessus et ont signé au Registre les Membres présents.

Koungou, le 06 octobre 2024

Le Maire,

Assani Saindou BAMCOLO

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, compte tenu de sa publication sur le site internet de la mairie le 19 NOV. 2024 *et sa transmission au représentant de l'Etat le* 18 NOV. 2024

19 NOV. 2024

Il Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Trib... administratif de Mamoudzou dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publicat...

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

ANNEXE : TABLEAU DE REPARTITION DES SUBVENTIONS

ASSOCIATIONS	INTUTILE DES PROJET	MONTANTS ACCORDES
Athletic Club des Jeunes de Koungou (ACJK)	Développement de la pratique de l'athlétisme chez tous les jeunes	1666,00 euros
	Voyage de découverte à Rennes	1666,00 euros
ADSEK	Sauvons et protégeons nos quartiers des déchets	17 000,00 euros
	Reboisement de la mangrove à Koungou	0,00 euros
	Compostez avec nous	0,00 euros
	Kashikazi Mbou	0,00 euros
Association pour le Développement et le Vivre Ensemble à Montlegun (ADVEM)	Montlegun en action	4 000,00 euros
	Montlegun CUP	4 000,00 euros
AGRI Développement	Agriculture KNG	6 267,00 euros
Amicale des Vétérans de Majicavo Lamir	Animation pendant les vacances scolaires	*3 333,00 euros*
	Nettoyage et ramassage	0,00 euros
Association Msaidiano de Trévani	Octobre Rose Koungou	*8 000,00 euros*
	Sortie découverte 13ème édition	*8 000,00 euros*
	Trévani nettoie-toi	*8 000,00 euros*
AMY de Trévani	Journée culturelle traditionnelle	*6 000,00*
	Reboisement	5 000,00 euros
	Journée de la femme	0,00 euros
APECCK	Sécurité, médiation et prévention	1 700,00 euros
Mayotte production	Deejaying 976	7 000,00 euros

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

Association K sport MJ	Animation du village	6 [illegible] euros
ASSOT	Dominos day	4 000,00 euros
	Environnement	4 500,00 euros
	Embellissement de l'espace public	4000,00 euros
	Octobre rose KNG	0,00 euros
BAK7	Ecole de BAK7	2 000,00 euros
Association Wou Salama Wa Koungou	Rencontre entre parents, enfants, accompagner les familles	3 300,00 euros
USSAYIDIYA KOUNGOU YA MESSO	Balade Urbaine: dans le but dereccuillir la vie des quartiers, en vue de transcrire l'histoire des quartiers sous de revue	2 000,00 euros
Union Sportive et Culturelle des Jeunes de Koungou(USCJK	Fonctionnement	12 561,00 euros
	Ecole de football	0,00 euros
	Acquisition Mini-bus	0,00 euros
TROUNDRA	Sport santé pour tous	0,00 euros
TREVANI YA MESSO	Palette: lutter contre les dépôt sauvages d'ordures, propreté du village	2 000,00 euros
	Protection mangrove	2 000,00 euros
TREVANI SPORT ET CULTURE	Fonctionnement club	2 000,00 euros
	Plateau sportif	3 000,00 euros
	Club fair-play	5 000,00 euros
TREVANI SOLIDAIRE EN ACTION	Présence Médiation: Prévention de la délinquance, tranquilité publique	8 000,00 euros
	Environnement: Protection de la rivière contre l'érosion	5 000,00 euros

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

TREVANI BASKET CLUB	*Participation des jeunes mineurs au tournoi mensuel de basketball*	5 333,00 euros
TORNADE CLUB MAJICAVO LAMIR	Favoriser l'encadrement des jeunes (7 ans jusqu'à 13 ans)	3 000,00 euros
	Fonctionnement du club	5 300,00 euros
SPORT PETANQUE CLUB TREVANI	Initiation à la pétanque	2 000,00 euros
	Fonctionnement club	3 000,00 euros
RESEAU LAHIKI	Accompagnment: accompagner les jeunes dans leur mobilité études et formations	0,00 euros
REGARD DU CŒUR	Epicerie Sociale: Aide alimentaire, accueil partenarial, ceéation de lien social	0,00 euros
	Accueil jeunes: Developpemt citoyens responsables	3000,00 euros
OUZOURI WA MAJICAVO	Carnaval: Renforcer les liens entre les habitants	0,00 euros
	La journée de la Ide: La fête de l'Ide à Mayotte	0,00 euros
	Sport et bien-être	0,00 euros
OURAHAFOU wa MAJICAVO	Environnement	30 000,00 euros
ASSOCIATION OMNISPORTS DE MAJICAVO LAMIR	Fonctionnement de l'association	3 000,00 euros
	Ecole d'initiation à la pétanque et au futsal	0,00 euros
NIYA MOJA DE LONGONI	Accompagnement scolaire	4 000,00 euros
	Donne-moi ma chance	8 000,00 euros

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

	ACM avec hébérgement	9 [illegible] euros
	ACM inter villageoise	0,00 euros
	Papi et mami en mer	0,00 euros
NIYA DJEMA WA MAJICAVO	Animation : encadrer les jeunes pendant les vacances et renforcer les liens sociaux	
MOBILITE MOYOTTE QUEBEC	Néant	0, 00 euros
Majicavo Koropa Handball Club	Fonctionnement	2 500,00 euros
	Ecole de hand	1 000,00 euros
MAVANDZANI ENVIRONNEMENT CULTUREL	Environnement: réduire les déchets sauvages, sensibiliser aux maladies vectorielles	20 000,00 euros
Football Club de Koungou(FC YLANG)	Development du club	4 000,00 euros
	Sport-école	0,00 euros
MAMA COCO WANATSA	Néant	0,00 euros
MALEZI NA MAECHA DE LONGONI	Surveillance: lutter contre les caillassages de voitures et la délinquance	0,00 euros
	Environnement	0,00 euros
	Environnement	0,00 euros
	Notre jeunesse	8 000,00 euros
MALEZI MEMA DE LONGONI	Maman fait du sport III: Luntter contre l'eclusion des personnes agées, et l'obesité des femmes	3 000,00 euros
	Mon quartier propre	3 500,00 euros
MAESHA LOISIR ET CULTURE	Paix urbaine: Réconcilier les jeunes de Majicavo-Kawéni-	6 666,00 euros

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

	Koungou	
MACHAKA MEDIA Ana MAYOTTE	Projet santé	3 000,00 euros
	Histoire village	3 000,00 euros
Collectif des Parents des Elèves de la Commune de Koungou(CPECK)	Accompagnement: L'accompagnement vise à soutenir les familles dans la réussite éducative	20 000,00 euros
ENFANTS DU PORT DE LONGONI	Fonctionnement	4 000,00 euros
	Sport nature	5 300,00 euros
CYCLO SPORT MAYOTTE	Cysclisme: Encadrer jeune pendant les vacances scolaires	5 000,00 euros
Union Sportive et Culturelle de Kangani	Fonctionnement: Mieux encadrer les jeunes, Faciliter les déplacement des équipes	5 500,00 euros
	Initiation au handball et basket ball: Faire découvrir la pratique du handball et du basket	2 000,00 euros
	Ecole de foot	2 000,00 euros
FOOTBALL CLUB DE MAJICAVO KOROPA(FC Koropa)	Acquisition d'un minibus	3 000,00 euros
	Aménager le club house	4 000,00 euros
	Fonctionnement	9 600,00 euros
	Echange culturel et sportif	10 000,00 euros
	Formation des éducateurs et dirigeants	0,00 euros
KOROPA FUSION	Néant	0,00 euros

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE SECURITE DE LA COMMUNE DE KOUNGOU(FASCK)	Prevention, Informer les jeunes et les familles des riques, enjeux liés à la delinquance, tranquilité et sécurité publique	6 000,00 euros
COMITE SURVEILLANCE CITOYENNE DE DAGONI MAJICAVO	Majicavo Koropa, ville de la cohésion : Etablir une paix à long terme dans le quartier prioritaire de Majicavo	4 000,00 euros
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE MAJICAVO KOROPA- LCDMK	4ème édition du Festival Jeunesse de Majicavo Koropa : Favoriser les rencontres des différents jeunes du village	4 000,00 euros
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE KOUNGOU(FACK)	Maison des associations	0,00 euros
	Echanges culturelles	1 050,00 euros
UTAMADHUNI URAHAFU WA KANGANI	Journée culturelle : l'action consiste à organiser une journée culturelle ouverte à tous. Exposition et valorisation de la culture et les traditions mahoraises	4 000,00 euros
	Sport Santé : l'obésité, contre les maladies cardiovasculaires, favoriser l'inclusion par le sport de la femme	4 000,00 euros
CONSEIL CYTOYEN DE MAJICAVO KOROPA	Valorisation du conseil citoyen: 3 journées porte ouverte à la population, echange dialogue entre les habitants et les cpmmérçants, promouvoir la cohésion sociale	5 000,00 euros
ASSOCIATION JIVA DE KOUNGOU	Établir un lien avec les jeunes, sensibilisation à la délinquance	4 000,00 euros
	Établir un lien avec les jeunes, sensibilisation à la délinquance	0,00 euros

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 976-200008811-20241006-077_CK_2024-DE

ESPOIR CLUB DE LONGONI(ECL)	Fonctionnement	[illegible] euros
	Ecole de football	3 000,00 euros
	Foot-délinquance	2 000,00 euros